DIXIEME ANNÉE. — N° 392 - 393 On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE LANCRY, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste SAMEDI 14 OCTOBRE 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . - 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . - 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Le féminisme prépare une France plus belle

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.
La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.

La Guerre et les Mœurs

La presse s'accorde à célébrer hautement les vertu des femmes que les nécessités de la guerre ont contraintes au travail d'usine; mais nous ne croirons profaner en rien le culte qu'on leur voue en toute justice, si nous envisageons un côté beaucoup moins estimable, qui souvent passe inaperçu sous la prodigalité des éloges.

Peut-être manifestera-t-on la crainte que la révélation des faiblesses de certaines femmes porte atteinte à nos revendications; cependant être partisan d'une doctrine ne consiste pas à crier inconsidérément que tout va pour le mieux et que l'application de l'idéal donne immédiatement les meilleurs résultats. C'est en s'endormant dans cette trompeuse sécurité qu'on risque de compromettre le succès de la cause, parce qu'on perd l'énergie nécessaire pour combattre ses mauvaises interprétations.

Or, un si grand nombre de travailleuses, en acquérant la dignité de productrices, ont su sauvegarder la dignité de leurs mœurs, on nous signale également de misérables défaillances. Nous citerons la plus caractéristique.

Dans une des principales usines qui emploient des femmes, une vraie république de Platon, moins l'idéal, s'est instituée. Seulement, beaucoup de ces ouvriers qui, dans la vie civile étaient avocats, notaires ou rentiers, ne reconnaissent plus dans la rue leur maîtresses de l'atelier, de sorte que ce sont ces dernières qui sont tenues par ces mœurs spéciales à payer les frais de la camaraderie.

D'une manière générale, on peut craindre que le relâchement des mœurs ne se soit accentué un peu partout : « Des femmes qui paraissaient paisibles avant la guerre, nous écrit-on, et qui menaient une bonne petite vie d'intérieur, se sont trouvées désemparées, par leur nouvelle existence et ont pris le goût de la prostitution, tout en gagnant largement pour leur entretien. »

Ce phénomène qui porterait à faire douter de la valeur du féminisme dans ses applications à la réalité et qui permettra peut-être à ses adversaires d'entonner leur couplet millénaire sur « la place de la femme au foyer », paraîtra au contraire, quelque paradoxal qu'on le considère au premier abord, tout à l'avantage de notre doctrine à celui qui analysera d'un peu près les conditions de la moralité.

Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait que, pour acquérir de la vertu, l'homme n'a qu'à écouter sa voix intérieure, ni qu'il peut travailler isolément à sa perfection. C'est du dehors que lui vient en premier lieu le sentiment d'obligation ; c'est le groupement auquel il appartient qui, en le suivant pas à pas dans sa conduite journalière, lui dicte des règles d'action. Aussi conçoit-on que, pour remplir ce rôle, ces groupements, quels qu'ils soient, familles, classe, religion, profession, doivent être fortement organisés ; dès qu'ils commencent à entrer en dissolution, ils perdent la puissance nécessaire pour gouverner l'individu. Voilà pourquoi les périodes de grandes révolutions, même lorsque c'est l'aspiration à un progrès qui les ont occasionnées, sont celles où la licence des mœurs est la plus effrénée. L'établissement de la Réforme par exemple, qu'une réaction contre des scandales avait pourtant suscités, a donné lieu en Allemagne, principalement dans la classe des Chevaliers, à des scandales avait pourtant suscitée,a dondire surtout de l'époque du Directoire, que les contemporains s'accordaient à qualifier de « pourriture des pourritures ». C'est qu'en effet, un régime qui avait suffi jusqu'alors à régler la conduite des individus, venait de s'écrouler en quelques années. Tout le système de morale qu'il avait réussi peu à peu à enraciner dans les mœurs perdait ainsi sa source de vie, et la nouvelle société qui venait de naître, quelle que fut d'ailleurs sa valeur, n'avait pu acquérir en si peu de temps l'autorité nécessaire pour subjuguer les âmes. On ne se sentait plus lié à un ordre établi et la corruption devait en être la conséquence naturelle.

La femme se trouve à notre époque dans une condition analogue. La morale qu'on lui a inculquée est une morale pour le foyer, qui n'est plus valable en dehors de ce cadre étroit. On lui a enseigné que ses devoirs primordiaux, c'est d'être une bonne ménagère, de se consacrer exclusivement à l'éducation de ses enfants, d'obéir à son mari, qu'elle prendra pour guide de sa conduite, de lui être fidèle pour rester digne de ses faveurs. Avec ce bagage moral, la voilà brusquement transplantée à l'usine. Quelle autorité va la retenir sur la pente fatale ? Son foyer ? mais il est désert. Ses enfants ? mais à mesure qu'ils grandissent, elle sent qu'ils s'éloignent d'elle, car elle est restée trop en arrière dans la civilisation pour qu'ils puissent se comprendre. Le seul protecteur que la société lui avait laissé pour remédier à sa profonde inexpérience, son mari, est actuellement bien loin et elle n'a pas la certitude de le revoir. A quoi peut s'appliquer désormais son manuel élémentaire de morale? La crainte de perdre sa dignité de reine du foyer et les bonnes grâces de l'époux est un lien bien faible à l'heure où l'organisation du foyer n'est plus sa fonction sociale et où son entretien ne dépend plus de la volonté d'un protecteur.

Si la femme conserve sa pureté de mœurs dans la vie de ménagère, si elle se choque au moindre propos, si elle observe les convenances avec une rigidité exagérée et regarde avec mépris ses sœurs frivoles, tandis qu'à l'atelier elle résiste plus difficilement aux défaillances, ce n'est pas parce qu'elle ne se trouverait vraiment dans son élément qu'au sein de la famille et trébucherait dès qu'elle voudrait en sortir. Mais d'un côté, tout un système de valeurs et de sanctions se trouve organisé pour la guider. Un multiple réseau encercle son existence entière et ne lui permet pas sous peine des pires catastrophes de s'écarter du droit chemin. Il lui faut compter avec les règles du bon ton, avec l'opinion de sa classe, elle doit ménager de puissantes relations et la volonté souveraine de ses proches, car le moindre manquement la ferait bannir, ainsi qu'un paria, de ce monde où elle jouit de si doux privilèges. Enfin, elle a pour se soutenir le sentiment qu'elle a un rôle à jouer. A l'usine, au contraire, rien n'a été fait pour elle : aucun principe directeur, aucun esprit de corps, aucune institution n'est là pour la préserver de cet isolement si fertile au développement des mauvais penchants. L'homme dans son labeur journalier a au moins la conscience de remplir sa fonction sociale de chef de famille : il se trouve dans son état naturel, tandis qu'elle, imbue du préjugé qu'elle n'est faite que pour le foyer, elle ne comprend pas son rôle, elle ne se sent pas comme son compagnon un élément de la vie nationale dans la lutte pour la civilisation ; elle se considère dans une situation transitoire et c'est ainsi que, déracinée, elle risque de perdre son équilibre moral.

Ainsi nous avions raison de soutenir que l'affaiblissement général des mœurs dans certaines des premières applications du féminisme, serait tout à l'avantage de notre doctrine. Voilà le féminisme, tel que l'ont voulu ses adversaires. Si on ne développe pas chez la femme le sentiment qu'elle remplit dans la vie économique comme dans la vie de ménagère, une fonction normale, liée d'une façon irréductible au développement des facteurs de notre évolution; si la loi ne la protège pas à l'usine comme elle la protège au foyer ; si un nouveau groupement, moins restreint que celui de la famille, ne vient pas lui créer des devoirs, un idéal, lui imposer des sanctions et lui conférer des avantages, si de la solidarité avec ses compagnes et ses compagnons de travail ne jaillit pas un esprit corporatif, aussi puissant que l'esprit de classe, pour lui inspirer le respect et la crainte, un jour fatal viendra où, ayant brisé sa chrysalide, elle se trouvera désemparée, sans direction et sans préservatif, dans une société qui ne se sera pas organisée dès à présent pour la recevoir.

JEAN PAIN.

Toutes les bonnes Françaises doivent lire « LA FRANÇAISE ».
Tous les bons Français, doivent les y encourager.

Guerre à l'Alcool

UN ENGAGEMENT A « PRO PATRIA »

Le dévoué secrétaire général de « Pro Patria », M. Gustave de Jaer, fervent apôtre de l'anti-alcoolisme a, nos lecteurs ne l'ignorent point, orienté activement l'action de cette société vers la guerre à l'alcool. Il croit, avec la plupart des éminents prosélytes de la cause, que le rôle des femmes dans la lutte sera décisif. Il s'adresse donc à elles pour en obtenir un acte de courage qui semble au premier abord très difficile, mais dont l'efficacité serait considérable pour l'éducateur du public si elles faisaient en nombre imposant le geste nécessaire. Il leur demande de s'engager à ne jamais servir chez elles de liqueurs ni de spiritueux. La formule d'engagement qu'il leur demande de signer est accompagnée des considérations suivantes.

L'alcolisme sera vaincu par les femmes et par les femmes seulement. Elles seules sont capables de l'effort personnel qu'il faut faire pour le terrasser. Voyez comment se conduisent nos parlementaires à la Chambre.

Les pires propagateurs de l'alcoolisme sont ceux qui le combattant par la plume et par la parole n'ont pas le courage de s'abstenir d'alcool. Ils sont aussi peu logiques que peu courageux.

Nous savions déjà que deux des femmes qui sont les chefs du féminisme avaient pris d'elles-mêmes la décision que demande à toutes « Pro Patria », Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des femmes nous a gaiment conté, dans une de ses causeries si attachantes, comment elle avait un beau jour et pour toujours décrété son coup d'Etat, au Havre même, parmi des invités normands. Mme de Witt Schlumberger, présidente de l'Union Française pour le suffrage des femmes refuse de même le poison à ses convives. La grande situation sociale de l'une et de l'autre donne à leur exemple une signification particulière. Toutes deux ont signé l'engagement de Pro Patria. Qu'il nous soit permis de dire que la directrice de La Française l'a pris aussi. Nous espérons que toutes nos lectrices retourneront signée à M. de Jaer, la formule qu'elles trouveront dans ce numéro.

⁂

QUELQUES EFFETS D'UNE PETITION

Au cours de l'été dernier, l'Union des Françaises contre l'alcool a répandu le texte d'une pétition contre l'alcool en priant toutes les femmes de l'envoyer à un parlementaire à leur choix. Nous avons en annonçant ici cette pétition, publié une liste des députés que nous supposions à convertir puisque leur vote avait fait échouer à la Chambre la réforme de la loi contre la répression de l'ivresse publique. Nous donnions à nos lectrices le conseil de leur adresser de préférence la pétition et le vœu qui la résumait. Nous serions heureux d'enregistrer ici les réponses favorables qu'elles en ont obtenu.

Voici les résultats de notre propre effort. La directrice et la secrétaire générale de La Française ont adressé leur feuille signée d'une vingtaine d'autres noms aux 243 députés en cause. Nous avons reçu les réponses suivantes:

M. Pugliesi-Conti (député de la Corse), nous assure « de tout son dévouement à la Ligue contre l'alcool. »

M. Adolphe Landry (député de la Corse) a déjà donné neuf fois son adhésion à l'excellent programme de « l'Union des Françaises ». Il la renouvelle de grand cœur une dixième fois.

M. Alexandre Lefas (député d'Ille-et-Vilaine se borne à nous accuser réception.

M. de Dion, député de la Seine écrit :

J'ai bien reçu votre circulaire, je ferai tout mon possible pour que le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé définitivement pour la suppression de l'alcool de consommation et pour le développement de l'emploi de l'alcool industriel.

Comme vous le voyez, j'adhère complètement à votre programme.

M. Lecointe, député de la Somme écrit :

J'ai signé avec bon nombre de mes collègues de la Commission d'Hygiène publique de la Chambre du députés, une contre-proposition un projet de réglementation de l'alcool en ce moment déposé sur le Bureau de la Chambre.

Cette contre-proposition vise à la suppression totale de l'alcool de bouche — que cet alcool soit de fruits ou d'industrie.

Je pense qu'il n'est pas possible d'entrer plus complètement dans vos vues sur la question de l'alcool.

Cinq réponses sur 243 demandes, cela semble peu; mais c'est quelque chose. Et si comme l'indiquerait la comparaison de ces réponses avec le vote de leurs auteurs, le 16 septembre 1915, elles signifient que quatre sur cinq ont trouvé depuis leur chemin de Dumas, n'est-ce pas très intéressant à noter.

Nous adressons ici nos remerciements à MM. Pugliesi-Conti, Landry, de Dion et Lecointe et aussi à M. Lefas, et nous nous félicitons de savoir les quatre premiers désormais avec nous.

Nous demandons à nouveau instamment à nos lectrices de nous adresser les réponses qu'elles ont reçues.

LES CATHOLIQUES ET LE FEMINISME

Une de nos lectrices catholiques nous écrit pour protester contre un fragment du livre de M. Frédéric Masson *A l'Arrière*, qu'une publication hebdomadaire très répandue parmi la jeunesse a récemment reproduit comme un chapitre « cordial et charmant » envers les veuves de la guerre. M. Frédéric Masson exprime le regret que tous les hommes ne témoignent pas des égards particuliers aux jeunes femmes en deuil par. tout où il les rencontre. Il cite « certains individus qui prennent plaisir à les bousculer, à passer devant elles, à leur barrer le chemin » ou qui, même, les poursuivront d'odieuses propositions. Pourquoi, dit-il. Vous répondriez probablement : Parce que ce sont des goujats, espèce de tout temps fort répandue dans le monde, même aux jours les plus brillants de la chevalerie. Mais M. Frédéric Masson trouve une explication différente. C'est la faute au féminisme! Et il n'hésite pas à englober toute une génération d'homme dans l'accusation de goujaterie.

Mais n'y a-t-il point à dire pour l'excuse de la génération précédente que les femmes n'ont pas été sans provquer ce mouvement d'irrespect qui se produisit à leur égard. Cette sorte de féminisme que produisait la fâcheuse adaptation de doctrines étrangères, avait pour but l'égalisation de l'homme et de la femme pour les emplois et les salaires; elle eut pour résultat l'établissement d'une concurrence entre l'une et l'autre pour la plupart des places. La femme se passant de l'homme, lui marquait trop souvent qu'elle le tenait pour un être grossier, bon tout au plus pour les gros ouvrages et les vilaines besognes. Elle sembla croire que les égards que l'homme lui témoignait la mettaient dans une sorte d'infériorité et elle les écarta parfois avec rudesse. D'ailleurs si, selon cette doctrine, les deux sexes devaient être nettement égaux en droits, qu'avait-on à faire d'égards qui marquent une protection et qui attestent une infériorité ? Donc, égalité légale des sexes, égalité des droits, suppression des devoirs. De là, par une pente naturelle, le féminisme mène à l'abolition des devoirs familiaux, à la destruction de la famille, à la suppression du mariage. Il était, il est l'agent le plus actif de la dépopulation.

Et voilà, c'est le cas de le dire, comment on écrit l'histoire. Il est clair que M. Frédéric Masson ne parle ainsi que parce qu'il ne s'est jamais donné la peine de se documenter sérieusement sur le féminisme. Il n'est pas le seul dans ce cas, et c'est le sort de tous les mouvements de réforme d'être jugés sur les légendes par un trop grand nombre de ceux qui conduisent la foule. Notre lectrice semble voir un rapport entre les opinions antiféministes de M. Frédéric Masson et ses sentiments catholiques.

M. Frédéric Masson paraît désirer que la femme soit contrainte au mariage par la nécessité de s'appuyer sur l'homme pour assurer sa subsistance, ce qui me paraît tout simplement la servitude, une conception que je n'ose qualifier.

Il y a beaucoup d'antiféministes qui se réclament des doctrines d'ordre, selon leur expression, et du catholicisme en particulier. Un auteur catholique le P. Gratry a pourtant donné la formule du plus haut et plus complet féminisme, lorsque dans ses « Conférences philosophiques », il déclarait « La femme ne sera pas toujours l'endormie qu'un breuvage savant prive de la vie active et claire ne lui laissant que les battements du cœur et les soulèvements de la poitrine... La vraie sagesse pour se répandre dans l'humanité, attend le développement moins disproportionné des deux vies dans chacun des êtres humains (la vie qui sent et nourrit et celle qui voit et agit) et l'union plus intime des deux sexes dans l'étendue de la vie humaine, pour tout l'ensemble de la vie et dans les arts et en philosophie, en morale en religion pour le vrai bonheur des Sociétés presque autant que pour la multiplication des hommes. En Dieu l'homme n'est rien sans la femme, la femme n'est rien sans l'homme... C'est le concert des deux voix dans le gouvernement du monde, de la famille, de la prière, de la philosophie, de la société qu'attend toute la nature pour nous mieux obéir, et qu'attend Dieu lui-même pour nous mieux inspirer ».

Je ne crois pas qu'aucun féministe puisse réclamer plus que la participation de la femme au gouvernement du monde, de la famille, de toutes les choses élevées.

Ne serait-il pas digne de votre revue de faire connaître ce texte ; les non catholiques y verraient leur programme pressenti, il y a 50 ans, par une des plus grandes âmes qui aient honoré l'Eglise au XIXe siècle ; les catholiques y apprendraient qu'elles ne sont pas obligées par la foi, de suivre ceux, qui sous prétexte d'Ordre et de Religion, tendent à perpétuer les pires injustices. »

Nous publions d'autant plus volontiers cette intéressante communication, que nous savons mieux quel nombre considérable de catholiques sont aujourd'hui avec notre lectrice et avec nous.

Et il faudrait plaindre les veuves de la guerre si elles n'avaient que des défenseurs du genre de l'éminent académicien qui écrit *A l'arrière* :

Or, pour tous les patriotes, cette guerre, avec les terribles pertes qu'elle occasionne, doit, pour que la France, se relève, entraîner une renaissance de la famille la plus nombreuse. Et quel meilleur moyen de provoquer cette renaissance sinon de faire à la femme une position supérieure, non pas par des droits légaux dont elle n'a que faire et qui ne lui ont valu que d'avilir les salaires des hommes, mais par des conditions sociales où elle trouve des avantages de considération, d'honneur et de bien-être? Prenons garde d'abord à ces familles qui, privées de leurs chefs, n'en ont que plus de droits à être protégées. Donnons à ces veuves qu'entourent leurs petits enfants et qui ont tant de peine à les faire vivre, non seulement du respect, mais de la tendresse. Assurons-leur, contre la maladie, à elles et à leurs enfants, des soins et des remèdes. Prodiguons-leur les conseils de notre expérience d'hommes de loi et d'hommes d'affaires; guidons-les dans leurs démarches ; faisons pour elles ce que nous voudrions qu'on fît pour nos mères, nos sœurs, nos filles.

Nous ne pouvons que louer M. Masson de tout ce qu'il veut donner aux veuves et qu'il essaie de leur donner par une œuvre de mutualité dont il s'occupe. Mais souhaitons à ses protégés que d'autres, tout en s'efforçant de leur offrir les mêmes secours leur obtiennent de plus les droits dont M. Masson croit qu'elles n'ont que faire. Le jour où la femme sera forte de ses droits, elle n'y perdra point le respect des gens de cœur. Et elle aura chance d'y gagner la considération des goujats, de qui elle aura mieux le moyen de se faire respecter. Quant à dire qu'elle y perdra le sentiment de son devoir, ce serait dire que les femmes d'aujourd'hui, pourvues de beaucoup plus de droits que celles de 1870 l'ont compris moins bien qu'elles. Qui osera le dire? Si M. Masson connaissait les familles féministes, il les trouverait en général fortes et saines C'est la subordination de la femme qui, à travers les siècles a conduit la famille au danger où elle se trouve aujourd'hui. C'est la libération de la femme qui la relèvera et la multipliera. Croyons-en le Père Gratry.

DÉCLARATIONS
En faveur du Suffrage des Femmes

DE M. KASTBERG

Le président de la Chambre législative de Norvège, ancien ministre de la Justice, accompagné de M. le baron de Wedel, ancien ministre de Norvège à Paris a été reçu par les sénateurs et députés membres du Comité parlementaire français d'action à l'étranger.

Nous relevons dans l'allocution de M. Kastberg un hommage rendu à la France, qui nous invite à de mélancoliques réflexions :

« La constitution libre de la Norvège est la fille de la grande Révolution française, et la démocratie pure règne dans mon pays grâce au suffrage universel des hommes et des femmes. Le cœur bat en nous pour la liberté et le droit. C'est pourquoi les Norvégiens aiment la grande nation française, le plus ancien champion de la liberté et des grands idéals parmi les hommes ».

Hélas ! la France n'a point su réaliser encore chez elle cette démocratie parfaite, « fille de la Révolution », dont la Norvège se montre si fière.

⁂

DE M. MONTAGU

Le ministre anglais, M. Montagu, a rendu, dans un discours public, hommage aux services des femmes dans les usines, où on en compte 400.000. Et il s'est écrié :

Après l'œuvre accomplie par les femmes pendant la guerre, quel est l'homme qui oserait leur refuser les droits qu'elles ont si bien mérités ?

⁂

AU CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

Le conseil général de la Loire a adopté un vœu de MM. Ernest Lafont et Dejoyaux, en faveur du droit de vote pour les femmes.

L'action des Femmes

POUR LES ENFANTS ASSISTES ET LEURS MERES

Notre confrère Mme Vera Starkoff a ouvert dans le journal *Le Droit du Peuple*, une campagne éloquente et émue contre certaines dispositions du règlement de l'Assistance publique concernant les Pupilles de l'Assistance.

Elle s'élève contre l'absolutisme du règlement qui sépare totalement des mères souvent dignes d'estime des enfants qu'elles sont forcées d'abandonner et qui, d'autre part, ne rend point assez aisément les petits aux parents qui désirent les reprendre.

Il semble qu'il y ait vraiment à provoquer une revision du régime de l'Assistance publique quant aux enfants. Et les groupements féministes ne laisseront pas nous le savons déjà, notre courageuse confrère porter seule la tâche qu'elle s'est donnée.

⁂

LES INTERIMAIRES DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Sous le titre *l'éducation pédagogique des intérimaires pendant la guerre*, M. Albert Guigue, Secrétaire de la Direction de l'Enseignement primaire publie dans la « Revue Pédagogique » un remarquable rapport sur les efforts qui ont été réalisés pour la prompte formation des maîtres et des maîtresses improvisés auxquels l'Université a dû faire appel. Il rend hommage à l'intelligent dévouement des inspecteurs et des directeurs et directrices, à qui cette tâche délicate incombait. Une partie du rapport est consacrée à l'appréciation par leurs chefs, des institutrices intérimaires. Il s'agit très souvent de jeunes filles de 17 à 18 ans, qui viennent d'obtenir le brevet.

Nous relevons les notes suivantes.

L'inspecteur d'académie de l'Hérault, assure que :

« L'expérience a prouvé que des institutrices, même très jeunes, peuvent parfaitement réussir auprès des jeunes garçons et que, sauf exception, la discipline ne souffre pas de leur présence dans des établissements où au début on avait été quelque peu surpris de les voir.

Voici maintenant l'avis de l'inspecteur d'académie de Seine-et-Marne.

« J'ai eu lieu de remarquer moi-même, dans de récentes inspections que bon nombre de nos institutrices intérimaires obtiennent à l'heure actuelle, des résultats suffisants notablement meilleurs que ceux qu'elles obtenaient à leur début ».

L'inspecteur d'académie du Finistère est plus explicite encore :

« Je tiens à montrer la qualité de leur effort par les précisions suivantes que j'emprunte à quelques-uns des bulletins d'inspection : « 1. Mlle P... est laborieuse; elle a de l'autorité sur les enfants. — 2. Je sais gré à Mlle R... d'avoir commencé sa préparation de la classe dans le sens indiqué par des instructions récentes. — 3. Dans l'ensemble, l'enseignement donné par Mlle X... est intelligent et adapté aux besoins de la classe. — 4. Maîtresse intelligente, active, appliquée. Travail régulier, consciencieux, bien compris. Institutrice sérieuse qui a de l'autorité sur ses élèves (des garçons de huit à dix ans) et qui obtient des résultats très satisfaisants. — 5. Mlle X... travaille avec courage et avec fruit dans une classe nombreuse de grands garçons; elle a déjà et de l'autorité et du savoir faire. — 6. Préparation soignée, intelligente, leçons intéressantes, élèves constamment associées à la recherche. — 7. Mlle M... dirige une classe très chargée de petits élèves. Elle obtient de tous une bonne tenue sans les brusquer. Elle sait intéresser les enfants et les associer activement au travail oral. Au total travail intelligent et fructueux dans une classe difficile. — 8. Mlle B... placée à la tête d'une école mixte, a travaillé seule jusqu'à ce jour et sans autres directions que celles qu'elle a reçues en suivant mes conférences et qu'elle a pu retrouver dans le *Bulletin départemental*. Ce qu'elle est arrivée à faire marque déjà des résultats appréciables et des dispositions qui lui permettront de parfaire son éducation professionnelle. » Et enfin cette dernière qui mérite une mention spéciale : « Mlle K... a travaillé d'après les directions données en conférence et dans le *Bulletin départemental* ; elle sait choisir pour composer une leçon. Elle sait aussi intéresser les élèves à son enseignement par des interrogations bien conduites au cours de la leçon et après. « Très bonne impression. » J'ai tenu à voir moi-même à l'œuvre cette jeune maîtresse. Je me suis rendu dans sa classe quelque temps après l'inspecteur primaire: mon impression n'a pas été moins bonne que la sienne. J'ai de plus constaté un effort pour améliorer certains procédés sur lesquels l'attention de la débutante avait été appelée. » (Finistère).

Pour l'Entente educative

Nous n'avons pu insérer avant les vacances comme nous nous le proposions les vœux du Congrès tenu par la Ligue de l'Enseignement « Pour l'Entente Educative ». Mais ces vœux n'ont pas perdu leur intérêt. Voici ceux qui concernent particulièrement les femmes. »

LES ŒUVRES DE GUERRE ASSISTANCE ET BIENFAISANCE SCOLAIRE

2. Que les médecins-inspecteurs des écoles, *aidés d'infirmières scolaires* dans les grandes villes, coordonnent leurs efforts avec ceux des dispensaires et autres œuvres s'occupant spécialement aux écoliers et écolières, afin de protéger efficacement la santé de tous les enfants de France.

3. Que la fréquentation régulière de l'Ecole par tous les enfants qui y sont légalement astreints soit effective, et dans ce but, qu'il soit institué des agents spéciaux et des visiteuses chargés d'empêcher et de prévenir le vagabondage des enfants d'âge scolaire ;

4. Que les ouvroirs organisés dans un grand nombre d'établissements scolaires de jeunes filles continuent, après la fin des hostilités, leur participation au soulagement des misères sociales ;

6. Qu'il soit fait une large place aux femmes dans toutes les œuvres d'assistance scolaire ;

LA MUTUALITE SCOLAIRE APRES LA GUERRE

3. Que la propagande porte son effort sur la mutualité de l'adolescence féminine;

4 Que les Sociétés à effectifs nombreux fondent des écoles de plein air et des écoles de vacances prolongées ;

5 Que les Mutualités scolaires étudient les moyens de collaborer aux dispensaires d'hygiène sociale ;

L'EDUCATION PROFESSIONNELLE APRES LA GUERRE

1° Qu'une loi attendue depuis trop longtemps sur l'Enseignement professionnel, industriel, commercial et agricole soit votée et appliquée le plus rapidement possible ;

2° Que les programmes établis par la loi du 26 mars 1882 soient appliqués dans leur intégralité et, par conséquent, que le travail manuel scolaire soit enseigné à l'école primaire ;

3° Que les sanctions prévues pour s'assurer de l'application des programmes de l'Enseignement primaire élémentaire soient le reflet de l'application intégrale de ces programmes ;

4° Que des Cours d'apprentis spécialisés des deux sexes soient ouverts dans toute école où l'on pourra grouper dix moins vingt enfants se destinant à la même profession ;

5° Que des Cours techniques de perfectionnement soient ouverts pendant la journée de travail pour les apprentis le soir et le dimanche matin pour les jeunes ouvriers et les ouvrières ;

6° Qu'il soit créé un Comité central et des Comités régionaux d'Enseignement technique et professionnel destiné à provoquer la création des Cours, à renseigner les Municipalités, les Chambres syndicales, les patrons, etc., sur les moyens les meilleurs pour organiser et diriger ces Cours et, d'une manière générale, à centraliser les renseignements concernant cette question.

LA PREPARATION DE LA FEMME A LA VIE ECONOMIQUE APRES LA GUERRE

1° Que, pour atteindre ce double but: utilisation immédiate des femmes-adultes, préparation professionnelle des enfants et des jeunes filles, il soit créé un Office central de travail féminin et des Offices régionaux adaptés aux diversités économiques.

2° Qu'un interéchange soit établi entre toutes les Associations de femmes pour les offres d'emplois et les essais de débouchés féminins;

3° Qu'une campagne soit faite en faveur de la création de Cours de Prépprentissage et d'Apprentissage;

4° Que dans les établissements scolaires féminins, l'enseignement scientifique ait un caractère plus pratique;

5° Que soit fondée, près de chaque école primaire, une Société des Amis de l'Ecole qui aide l'institutrice, lui prête son concours technique, facilite l'apprentissage agricole, (industriel, mécanique, commercial) des enfants sur qui une fiche sera établie avec l'indication des aptitudes spéciales aux divers métiers ou professions;

6° Que soient étudiées et conciliées les nécessités impérieuses de la natalité du foyer et celles de la production économique et que soient précisés les droits de la femme qui travaille.

Vœu général

Pour favoriser l'entente et la coordination constante des efforts des Alliés dans les divers domaines de l'Enseignement.

Qu'il soit créé, au siège de la Ligue, 9, rue Récamier, un Office permanent d'Action éducative et d'Entr'aide pédagogique pour les éducateurs de tous ordres des nations alliées.

LES VOYAGES DES INFIRMIÈRES

Aux termes d'une entente intervenue avec les Compagnies de chemins de fer et qui entrera en vigueur immédiatement, toutes les infirmières recrutées et administrées par le service de santé (infirmières laïques des hôpitaux militaires, infirmières temporaires, infirmières étrangères, infirmières rémunérées dans les conditions fixées par l'instruction du 5 novembre 1915 et infirmières bénévoles indépendantes du personnel de la Croix-Rouge) bénéficieront désormais du demi-tarif sur les chemins de fer français, aussi bien en ce qui concerne les déplacements qu'elles effectueront pour convenance personnelle que pour ceux qui leur seront occasionnés par le service.

** Il n'est pas tenu compte des demandes de changement d'adresse non accompagnées de 0.50 centimes.*

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
ECOLE DE GOUVERNANTES FRANÇAISES
(43, rue Richer)

La session octobre-janvier, s'ouvrira le lundi 9 octobre à 1 h. 1/2, rue Duguay-Trouin, 3, à Paris.

Les inscriptions sont reçues tous les jours de 3 à 5 h. au siège social de l'association des institutrices diplômées, 43, rue Richer.

Les dossiers peuvent être envoyés par correspondance.

« La Française » a publié dans son numéro du 1er juillet 1916, le but et le programme de cette école qui fonctionne 3, rue Duguay-Trouin, depuis avril dernier.

EMPLOIS NOUVEAUX
Sous-facteurs de gare

On annonce l'entrée en fonctions au chemin de fer, Cie P. L. M. à Paris, de porteuses et de contrôleuses.

Dans de nombreuses villes de province, et spécialement à Lyon, nous avons vu déjà des porteuses, contentes de leur emploi.

Nous donnerons prochainement des renseignements précis sur ces nouvelles situations.

PROTECTION DES TRAVAILLEUSES
Diffusion des œuvres littéraires.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro (7 octobre), la fondation d'une « Association coopérative des écrivains français, dont le but est la diffusion des œuvres littéraires d'écrivains nouveaux.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Sébastien Voyrol, 27, rue Vineuse, Paris, 16e.

Villégiatures du Travail féminin

Maisons ouvertes toute l'année :

« Rayon de Soleil », à Saint-Prix (Seine-et-Oise). Nourriture et logement, de 2 à 3 francs par jour, pour les travailleuses fatiguées, mais non malades, pour l'hiver spécialement.

« Le Nid », à Saint-Prix (Seine-et-Oise). Pour Mères et Enfants, 2 francs par jour pour les mères, 1 fr. pour les enfants.

« Maison Durand-Claye », La Bretèche (Seine-et-Oise), 2 fr. pour les mères, 1 franc pour les enfants jusqu'à 10 ans.

S'adresser à Mlle Korn, 8, rue Saint-Romain, Paris.

—Nous serons reconnaissantes à nos lecteurs et à nos lectrices des renseignements qu'ils voudront bien nous faire parvenir pour cette rubrique.

Programme de « La Française »
pour 1916-1917

Après l'habituelle suspension des vacances, *La Française* reprend aujourd'hui sa publication hebdomadaire.

Elle publiera le 22 octobre un numéro spécial de 4 pages contenant :

« Le programme National de l'Action des Françaises pour le relèvement de la Patrie », plus une liste d'œuvres déjà vouées à cette tâche.

Ce programme embrasse le rôle des femmes concernant :

L'Education (éducation physique, morale, sociale, intellectuelle, domestique et professionnelle).

L'Assistance publique et privée et la Prévoyance sociale (sous toutes leurs formes).

L'Hygiène sociale (lutte contre l'alcoolisme, la tuberculose, le taudis, la mauvaise alimentation, etc.).

La Morale publique et privée (relèvement des mœurs, des spectacles, lutte contre la prostitution, relèvement de la natalité, etc.

Le Travail des femmes (orientation professionnelle, nouveaux débouchés, relèvement des salaires, réformes et revendications professionnelles).

Les droits civils et politiques des femmes dans leur rapport avec l'intérêt national).

La propagande française à l'Etranger (envoi d'imprimés, conférences, création d'institutions, est.).

⁂

Chacune des parties de ce programme fera l'objet principal d'un des numéros suivants.

La Française publiera en outre régulièrement au cours de l'actualité : des articles de combat et des informations sur tous les sujets d'intérêt féminin ;

Des renseignements sur tous les moyens offerts aux femmes pour gagner leur vie,

Des renseignements sur les œuvres sociales de propagande ou d'action pratique;

Des critiques de livres, etc.

La Française répond aux demandes de renseignements de ses abonnés, accompagnées d'un timbre.

Elle fait bon accueil à leurs communications sur toutes les parties de son programme.

⁂

Nous appelons l'attention des œuvres sur le programme ci-dessus, et particulièrement sur le numéro du 21 octobre.

Ce numéro, destiné à renseigner le public au début de la saison, sur l'effort féminin, sera tiré à un nombre important d'exemplaires.

Une place spéciale y sera réservée aux œuvres qui concourent à la même tâche.

Aux œuvres à qui cette propagande paraît intéressante, nous demandons de vouloir bien nous adresser une note brève et précise, contenant leur programme d'action — d'action immédiate surtout — et leurs conditions d'adhésions.

De plus, nous leur serions reconnaissants d'aider à cette publication, soit en souscrivant un certain nombre d'exemplaires et en se chargeant de les distribuer, soit en contribuant pour une part à leur gré, aux frais de l'impression.

Nous serions heureux de recevoir leur réponse avant le 10 octobre.

⁂

Nous nous proposons de consacrer ensuite une place plus développée à certaines œuvres, dans les numéros qui reprendront une à une les parties du programme féminin.

Des exemplaires de propagande seront mis, dans les mêmes conditions à la disposition des œuvres dont il aura été parlé dans chaque numéro.

Prix des Exemplaires de Propagande

Les exemplaires de propagande, pris par 100 exemplaires au moins, seront comptés à raison de 7 francs les 100 exemplaires.

Pour envoi à domicile, ajouter le montant du port. Cent exemplaires pèsent environ 3 kilogs. Pour les exemplaires sous bande il sera compté en plus, 0,50 par 100 exemplaires.

Les Livres

La Flandre Rouge, par Marcel Wyseur, poèmes, préface d'Emile Verhaeren.

Ces vers expriment intensément la douleur profonde, plus poignante d'être concentrée, de l'exilé dont la patrie agonise.

Elles ne sont plus les petites maisons qui enfermaient « tout le bonheur de Flandre » derrière « *leurs volets mi-clos. Paupières de sommeil sur le regard des choses* ».

Tout est morne depuis que :

Les ailes d'or des carillons
Ne bruissent plus dans les chapelles

Pourtant les vaillances de la terre, du labeur ne sont pas mortes. Tenaces, elles persistent, comme le vieux moulin qui les symbolise, alors que, « défiant la peur qui gronde dans ses voiles.

Après avoir broyé toute l'ombre et le soir,
Il s'obstine à tourner pour moudre des étoiles ».

Si les questions de forme n'étaient hors de saison, il faudrait remarquer que l'auteur ne semble pas aussi à l'aise, aussi « chez lui » dans le vers dit « libre » (porté à la hauteur du génie par son préfacier Verhaeren), que dans les divers mètres classiques, qu'il sait d'ailleurs assouplir.

⁂

Voyages au front, par Edith Wharton.

Nous ne nous lassons pas d'apprendre quel aspect ont eu pour d'autres, les jours si pleins de nouveauté que nous vivons depuis 1914, et dont chaque personne a naturellement sa vision particulière.

Mme Edith Wharton est « neutre », mais de la catégorie des bons neutres, de ceux qui, comme dit M. Loyson, ne le sont pas devant le crime. Elle a comme romancière psychologue, le don d'observer et de choisir les détails. Enfin elle a vu directement ce que peu de Françaises, et même de Français, connaîtront autrement que par la photographie : elle a parcouru l'Argonne, la région de Verdun et la frontière lorraine, les villes ravagées du Nord, Cassel, Ypres, Nieuport, et aussi l'Alsace reconquise. Pour tout cela, sa « vision » méritait d'être publiée.

Dans le beau chapitre qui forme conclusion, et où Mme Wharton analyse « l'âme de la France », elle rend hommage au courage des Françaises. Elles doivent remarque-t-elle justement — bien qu'ici et ailleurs, elle généralise peut-être un peu trop — vaincre l'infériorité d'une éducation faible : « On ne les dresse d'aucune manière à affecter le courage physique. Il leur manque l'avantage de notre discipline, qui fait du courage presque une hypocrisie mondaine, et quand vient pour elles le moment d'être braves, elles doivent tirer leur bravoure de leur cerveau ».

Mais dans toutes les classes sociales et dans toutes les circonstances, les Françaises se sont merveilleusement « adaptées ». Le plus bel exemple est donné par celles qui ont perdu l'être cher entre tous : « Pour bien des mères et bien des veuves, un seul tombeau, un nom lu sur une liste de disparus, rend le grondement lointain de cette immense lutte vide de sens comme les divagations d'un aliéné ».

Cependant, ces détresses morales individuelles ne suffisent pas à ébranler la foi française dans les destinées de la patrie. « C'est là probablement la plus belle victoire remportée par l'âme de la France : que ses courants de feu jaillissent de tant de cœurs rendus insensibles par la douleur, que tant de mains qui sont mortes nourrissent la lampe qui ne meurt pas ».

⁂

Etes-vous neutres devant le crime? par P. H. Loyson.

Ceux qui connaissent M. Loyson se demandaient avec curiosité, quelles modifications avait subies, depuis août 1914, son opinion, naguère ouvertement favorable, de l'Allemagne. Je dis : avec curiosité, et non avec inquiétude, car le connaissant, on sait aussi sa loyauté sûre et sa sincérité qui ne transige pas.

Il était impossible que sa sympathie pour la patrie de Gœthe et de Beethoven, s'étendit à celle de Bethmann-Hollweg, résistât à l'horrible découverte de la préméditation et de la perpétration du crime. « Pourquoi, dit-il, renierais-je ce passé (ces amitiés allemandes), dont le sacrifice aujourd'hui ajoute peut-être un mérite cruel à la force de mon indignation? »

Cette indignation se fait jour dans une série de lettres et d'articles cinglants, où il flagelle les faux neutres, les faux pacifistes, et en général les criminels et ceux qui pactisent avec eux.

⁂

Une âme d'amante pendant la guerre, par Pierre de Valrose.

On lira comment une femme du monde, son amant, et aussi son mari, furent moralisés par la guerre. « Il m'a fallu, écrit l'amant, cette grande leçon de la guerre, cet exemple journalier d'abnégation et d'oubli complet de soi-même, pour comprendre qu'au fond, nous sommes faits pour autre chose que pour jouir, et même que pour aimer ».

L'auteur n'en conclut pas, heureusement, que la guerre, c'est-à-dire l'effroyable accumulation de douleur, de sang et de ruines que l'on sait, était nécessaire, pour transformer deux ou trois âmes d'oisifs, en qui, une éducation frivole, et une vie factice avaient oblitéré le sens moral, mais il suit avec habileté les phases subtiles de cette évolution. **Alice Berthet.**

Bulletin des Sociétés Féministes

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Au nom de la Société, la présidente, Mme Amélie Hammer, a adressé télégraphiquement à M. Venizelos, le grand patriote grec « **les vœux ardents des féministes françaises, pour le triomphe de la noble cause qu'il défend.** »

Des sociétés féministes, dont nous publierons les noms prochainement, se sont associées à l'U. F. F. et ont signé cette adresse.

⁂

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F., vient de recevoir le message suivant, voté à l'unanimité par les membres présents à la dernière Assemblée générale de l'Association Suisse, que dirige Mlle Emilie Gourd.

« L'Association genevoise pour le Suffrage Féminin, réunie en Assemblée générale, le 25 septembre 1916, tient à exprimer à l'Union française pour le Suffrage des Femmes, ses sentiments de vive sympathie, pour les souffrances morales et matérielles, endurées par les femmes et les jeunes filles françaises, déportées par ordre des autorités allemandes, dans le Nord de la France ».

Remercions nos amies genevoises de cette nouvelle marque de sympathie.

Chronique des Œuvres & Institutions

L'HOPITAL ECOLE EDITH CAVELL

La mort d'Edith Cavell a été commémorée le mercredi 11 octobre, par l'Inauguration de l'Hôpital-Ecole qui portera son nom (Hôpital militaire complémentaire V. G. 84, école d'infirmières professionnelles françaises) qui vient de se créer et dont la direction est confiée à Mme le docteur Guard Mangin.

M. Justin Godart sous-secrétaire d'Etat du service de santé, présidait l'inauguration. Nous reparlerons de cette fondation si importante, au point de vue féministe.

⁂

L'ENTR'AIDE SOCIALE

Association déclarée à la date du 17 mai 1915, conformément à la loi du 1er juillet 1901 (« Journal Officiel » du 4 juin 1915). Siège social : 20, rue Pergolèse, Paris XVIIe. Permanence : 56, rue de Vaugirard, Paris VIe.

Membres du Comité. — Présidents d'honneur : Mme Alexandre Ribot, M. Léon Bourgeois, Ministre d'Etat. Présidente : Mlle B. Milliard, membre du Conseil supérieur de l'Instruction Publique. Vice-Présidente : Mme Camille Lyon ; secrétaire : Mlle S. Hatzfeld. Trésorière: Mme Hatzfeld.

APPEL

L'Entr'aide Sociale adresse aux artistes et aux femmes de lettres de tous les pays alliés et amis, un pressant appel.

Jusqu'ici, les œuvres de guerre ont sollicité la générosité des artistes et des écrivains surtout en faveur des combattants ; aujourd'hui c'est en faveur des femmes que l'Entr'aide s'adresse à eux.

Cette œuvre de guerre, fondée en avril 1915 sous les auspices du Secours National, est, depuis cette époque, venue en aide à un grand nombre de personnes : professeurs libres de français, de langues, de musique de dessin, secrétaires, femmes de lettres dont les occupations se trouvèrent supprimées du fait même de la guerre et réfugiées privées de toutes ressources par l'invasion.

A ces femmes cultivées et bien souvent isolées dont la jeunesse ou la vieillesse souffre cruellement de la détresse morale et matérielle qui les accable, l'Entr'aide Sociale offre avec le réconfort moral de ne plus se sentir abandonnées une aide pécuniaire provisoire qui, par la forme sous laquelle elle est accordée, sauvegarde toute leur dignité personnelle.

L'aide pécuniaire n'est donnée qu'en échange d'un travail social exécuté dans l'une des nombreuses œuvres de guerre existantes (Vêtement du prisonnier, assistance aux dépôts d'éclopés, offices de renseignements pour les familles dispersées, service de nuit dans les hôpitaux... etc.). Ainsi, tout en donnant à celles qu'elle aide l'appui matériel indispensable, l'Entr'aide leur accorde le privilège de faire œuvre patriotique et bienfaisante en outre, soucieuse de l'avenir, elle facilite à des jeunes filles encore sans profession l'achèvement de leurs études ou l'apprentissage d'un métier.

L'Entr'aide Sociale a ainsi déjà distribué plus de cinquante mille francs.

Les sollicitations devenant chaque jour plus nombreuses, l'œuvre organise avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur (arrêté du 19 juillet 1916) une Tombola Artistique et fait appel à l'inlassable générosité des écrivains et des artistes. Un exemplaire, signé par l'auteur d'une œuvre littéraire, la moindre ébauche, le plus petit croquis, le tableau le plus simple... etc., seront accueillis avec la plus vive reconnaissance.

Une exposition publique de ces œuvres aura lieu à la galerie Bernheim, rue Richepanse, peu de temps avant le tirage de la Tombola qui se fera en janvier 1917.

N. B. — L'Entr'aide Sociale prie toutes celles qui voudront bien lui apporter leur inappréciable concours, d'écrire à la permanence de l'Entr'aide Sociale, 56, rue de Vaugirard, Paris, 6e qui se charge de faire prendre les œuvres à domicile.

La Presse et les Femmes

Fermière de France, par Brada (*Journal des Débats*).

Dans ce pays drouais, placé entre l'Ile-de-France et la Beauce, sur une légère surélévation de terrain se groupent les anciens et vastes bâtiments d'une ferme jadis manse abbatiale semblables à un château fort qui domine la plaine, et tout alentour, dans un cirque immense, où tout est fécondité, se déploie l'imposant domaine de la ferme de M..., qui compte cent soixante-six hectares, six cents moutons, douze chevaux, etc., et qu'une femme jeune encore, gère *seule* depuis huit ans, et depuis deux ans, privée même du jeune fils qui est au front, sans un seul ouvrier français, sauf uniquement son vieux berger!

Elle a vingt prisonniers sous ses ordres, travaillant dans la ferme; cinq soldats, dont un gradé bien entendu, les gardent. La maîtresse, ses deux filles, charmantes à voir, bien élevées et deux gaillardes servantes de ferme préparent la nourriture de tous ces hommes : « Ça mange, vingt hommes! » Une gigantesque marmite, seule dans un four, ressemblant aux cuves baptismales qu'on voit sur les vieux vitraux, contient la soupe des Boches. Tout cela est mené avec un calme, une autorité incomparables par cette femme qui a à peine dépassé la quarantaine... C'est un royaume et un beau royaume! En tout temps le personnel est de dix et, en été, de dix-huit hommes. Un des trois charretiers est tour à tour dans la cour de ferme, car enfin elle sait qu'elle est seule, mais la crainte ne l'approche pas. Cette femme a donné une éducation soignée à ses filles. Bien paré, elles conduisent l'élégant cabriolet au beau cheval ardent; leur mère les mène aux offices religieux, aux fêtes (quand il y en a) de la ville voisine, puis revient, remet sa tenue de travail et, ce matin, je voyais de loin la maîtresse de tant d'arpents marchant derrière la charrue qu'elle guidait et que conduisait un Boche docile. — B.

PETITES ANNONCES

A VENDRE appareil photographique folding 10 × 15 à double tirage. Objectif anastigmat. 1015

ON DEMANDE appareil 6,5 × 9 ou 9 × 12, jumelle ou bloc-notes, avec très bon objectif. 1016

NOUS AVONS REÇU :

Pour le budget de La Française :

En mai :

De Mme Delaye Martin, 2 fr.; de Mlle Colle, 4 fr;

En juin :

De M. Polako, 44 fr.; Mme Lespold-Kalm, 19 fr.; l'Alarme, 25 fr.

En juillet :

De Mme de Witt-Schlumberger, 250; Mme Brunschwicg, 50 fr.; Mme Loppé, 100 fr.; Mme Verger, 4 fr.

En Septembre :

De Mlle Cutxan, 4 fr.; de Mlle Blanc, 1 fr. 50 centimes.

Du 1er au 15 octobre :

De Mme de Witt-Schlumberger (trimestre juillet, août, septembre) 250 fr.; Mme Dallet, 100 fr.; Mme Paquin, 50 fr.; Mme Avril de Sainte-Croix, 10 fr.; Mme Raspail, 30 fr.; Mme Siegfried, 200 fr.

Et pour 1.350 francs de souscriptions payables à des époques diverses.

Six abonnements de propagande ont été offerts par Mme Dallet.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERES PANTA non alcoolisées
Bières Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

La gérante : Jane MISME.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière.

DEUXIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pour hâter la Victoire, souscrivez à l'Emprunt. La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense nationale.

La nouvelle rente française 5 % ***exempte d'impôts***, garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1931, est émise à 88 fr. 75 payable en quatre termes : 15 francs en souscrivant; 23 fr. 75 le 16 Décembre 1916; 25 francs le 16 Février 1917; 25 francs le 16 Avril 1917. ***Les souscripteurs qui se libèrent en une seule fois*** ont droit au coupon venant à échéance le 16 Novembre 1916, ce qui fait ressortir :

Le prix d'émission à 87 fr. 50
Le rendement net à 5 fr. 70 %

La souscription ouverte le 5 Octobre sera close, au plus tard, le 29 Octobre 1916.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

DIXIÈME ANNÉE. —

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . Un an. 6
ETRANGER . . . - 8

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centim
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : PASSY 46-1

ANNONCES aux Bureaux du Journal

Program

Pour célébrer le Dixième Anniver de "La Français

Il y a exactement dix ans d'hui, que le 21 octobre 1906, p le premier numéro de *La Fr* De ceux qui contribuèrent à l beaucoup lui restent fidèles tres, je ne veux me rappeler en tant que leur dévouement pren

A tous nos amis anciens, m ne le sont plus, et aux amis n qui, en ces dernières années unis à nous pour former à no vre un sérieux soutien, à nos nos lectrices dont beaucoup so première heure, qu'il me soit pe rendre hommage au nom du me français. Il leur devra d'a dix ans durant cette manifesta rien ne remplace et qui renfor les autres : un journal régulier, je les remercie de m'avoir pe leur concours, de réaliser une qui se présentait à ma pensé un devoir impérieux. S'il ne été donné encore, et s'il ne doit tre donné bientôt de la cond qu'on j'aurais souhaité, jusqu'o rait nécessaire qu'elle aille pou nir pleinement efficace, au mo rais-je fait tout l'effort qui était pour ce but; peut-être d'autres reprendront-ils plus aisément heureusement la tâche. Et ce anniversaire qui trouve *La Fr* vivante n'en est moins une fête

Les fêtes, aux terribles jours sommes, ne peuvent point êtr brées par la joie, et nous n'avo songé pour celle-ci à organiser céremonie qui eut rassemblé no comme en temps ordinaire, cela rait fait. Nos fêtes quand perp ment des héros souffrent et n pour l'idéal français ne doive connaître d'autre rite que ceu par les commandements catholi chacune des pompes de l'Egli « actes de vertu » qui sont sous monstrations pieuses le sceau ca leur sincérité, car sous le geste teur, ils réalisent le sacrifice. C cette preuve de leur foi que no posons aujourd'hui à nos amis réunir : qu'ils célèbrent le dixiè niversaire de La Française en s mettant de prendre cette anné peine assidue pour la servir et la servent dès aujourd'hui par fort pour répandre ce numéro.

Il nous coûte à nous-même u travail, mais nous avons voulu soit en ce jour, comme l'image de notre cause et qu'il figure à l toute sa beauté, en même temp son ampleur et sa nécessité. Nou drions que partout il aille dire le féminisme se propose, et d le nuage des malentendus re hors de lui tant d'âmes de bonne té, tant de réelles forces qui lu raient précieuses. Nous voudrion allie en cette œuvre immense d vement de la France par les fe l'unanimité des Françaises. Déjà ques amis l'ont compris et d nous ont demandé soit de leur a des exemplaires qu'ils se charg répandre, soit d'en distribuer un nombre en leur nom. Si chacun lecteurs faisait de même, il f croyons-nous, de la meilleure notre jubilé.

Nous avons reçu, ces dernière maines en réponse aux désirs més par nous pour la diffusion tre journal certaines critiques qui cusaient d'imperfections diverses. ne prétendons certes point qu'il parfait. Et nous savons hélas ! que personne, pour y penser c jour, tout ce qu'il pourrait recevoir méliorations. Mais à ceux qui le j sans indulgence, nous sera-t-il p de demander ce qu'ils ont fait pou Un journal comme celui-ci qui point une amusette qui est l'outil cause et un outil essentiel ne peut sa première prospérité que des a acquis déjà à cette cause.

Et nous protestons de toutes no ces contre le fait qu'il soit dév « une chapelle ». Je défie qu'on puisse reprocher d'avoir refusé publicité à aucune démarche sér Et si nous parlons de certaines œ plus que d'autres, ne serait-ce parce que les premières croyant doute davantage à l'importance d tre concours, nous tiennent mieu courant de leurs faits et gestes. L